

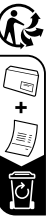


CIC FIGEAC

7 AVENUE FERNAND PEZET 46100 FIGEAC

☎ 05 65 10 60 70 FAX 05 65 50 73 19 ✉ 19323@cic.fr BIC : CMCIFRPP

10057
19323



FOURNIL D'ASSIER
510 ROUTE DE GALIOT DE GENOUILLA
46320 ASSIER

RECAPITULATIF MENSUEL DES FRAIS D'ENCAISSEMENT PAR CARTES

01 novembre 2025 - 30 novembre 2025

C/C Contrat Pro Global n° 00020221003 EUR

TITULAIRE(S) : FOURNIL D ASSIER

Ce relevé est envoyé mensuellement. Si vous le recevez par courrier postal, vous pouvez opter pour un format électronique.

Parlez-en à votre conseiller.

Commissions et frais sur contrats d'acceptation	Encaissements		Commissions (**)	
	En nombre	Euros	Service commerçant Euros (*)	Dont interchange Euros
PAIEMENTS DE PROXIMITE AVEC CONTACT				
Contrat n° 7583965				
CB (Cartes Bancaires)	74	2 500,97	12,51	11,298600
Cartes de débit	60	1 268,19	6,36	2,536380
Cartes de crédit	11	388,80	1,93	1,166400
Cartes commerciales	3	843,98	4,22	7,595820
Visa	6	146,80	1,53	0,698500
Cartes de débit	2	15,60	0,08	0,031200
Cartes de crédit	2	101,70	0,51	0,305100
Cartes commerciales	1	13,40	0,07	0,040200
Cartes hors Espace Economique Européen	1	16,10	0,87	0,322000
MasterCard	4	43,90	0,22	0,095100
Cartes de débit	3	36,60	0,18	0,073200
Cartes de crédit	1	7,30	0,04	0,021900
PAIEMENTS DE PROXIMITE SANS CONTACT				
Contrat n° 7583965				
CB (Cartes Bancaires)	1 865	15 709,90	78,97	36,353150
Cartes de débit	1 551	12 877,75	64,86	25,755500
Cartes de crédit	276	2 481,95	12,34	7,445850
Cartes commerciales	38	350,20	1,77	3,151800
Visa	346	2 939,90	14,84	7,619950
Cartes de débit	266	2 038,75	10,29	4,077500
Cartes de crédit	65	707,85	3,59	2,123550

<<Suite au verso>>

Commissions et frais sur contrats d'acceptation	Encaissements		Commissions (**)	
	En nombre	Euros	Service commerçant Euros (*)	Dont interchange Euros
Cartes commerciales	13	145,10	0,72	1,322500
Cartes hors Espace Economique Européen	2	48,20	0,24	0,096400
MasterCard	105	890,60	6,19	7,537600
Cartes de débit	39	371,70	1,90	0,785000
Cartes de crédit	11	86,70	0,42	0,260100
Cartes commerciales	50	393,20	1,94	6,054900
Cartes hors Espace Economique Européen	5	39,00	1,93	0,437600
TOTAL	2 400	22 232,07	114,26	63,602900

(*) Prestations bancaires ou financières non soumises à la TVA française
 Contrat n° 7583965 du 29/11/2022 : Conditions particulières en vigueur du 19/11/2023

Modalités de résiliation des contrats d'acceptation (extrait des conditions générales d'adhésion au système de paiement)

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée, sauf dispositions contraires visées dans les conditions particulières.
 L'Accepteur d'une part, l'Acquéreur d'autre part, peuvent, à tout moment, sans justificatif ni préavis (sauf dérogation particulière convenue entre les deux parties), sous réserve du dénouement des opérations en cours, mettre fin au présent contrat, sans qu'il soit nécessaire d'accomplir aucune autre formalité que l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Important : Ce document n'est pas une facture.

Il s'agit d'un récapitulatif des commissions perçues au titre de vos encaissements cartes bancaires.

(**) La commission commerçant, outre l'interchange, inclut également l'ensemble des coûts de traitement.
 L'interchange est la commission payée par la banque du commerçant à la banque du porteur de la carte.